



Paris, le 15 décembre 2015

*Membre d'honneur
le Dalai-Lama*

Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,

Il y a maintenant plus de dix ans, le recteur de la Grande Mosquée de Paris m'assurait que rien, dans le Coran, ne s'oppose à l'étourdissement des bêtes avant leur abattage. Depuis cette rencontre encourageante, je ne cesse de demander aux autorités de mon pays d'agir pour ne plus tolérer l'intolérable. L'inaction de votre ministre de l'Agriculture me pousse à me tourner vers vous en qui je place, encore, ma confiance et mon espoir.

Aujourd'hui, j'apprends que **le groupe Bertrand souhaite faire de l'enseigne Quick la 1^{ère} chaîne de restauration rapide 100 % halal en France**. C'est un scandale, une véritable prise en otage des consommateurs qui se verront imposer une viande issue d'animaux égorgés à vif, dans une ignoble souffrance, avec les risques sanitaires que l'on connaît !

Le règlement (CE) 1099/2009 du Conseil autorise les Etats membres à déroger à l'obligation d'étourdissement, mais cela n'est valable que « pour les animaux faisant l'objet de méthodes particulières d'abattage prescrites par des rites religieux ».

Si l'enseigne Quick devient 100 % halal alors elle ne peut nullement bénéficier de cette dérogation... sauf à démontrer que ses clients sont 100 % musulmans pratiquants !

Ces dérives que nous constatons en France sont dues au laxisme des autorités et je vous demande d'intervenir immédiatement auprès du groupe Bertrand pour qu'il renonce à son projet, faute de quoi **ma Fondation saisira la Commission européenne afin qu'elle entame une procédure contre la France pour non-respect du règlement européen**.

Nous n'allons pas débattre pendant des décennies encore de l'abattage rituel, il n'a fallu que quelques semaines au ministre danois de l'Agriculture pour interdire, dans son pays, l'abattage des animaux sans étourdissement préalable... Qu'attend la France ?

Insensibiliser les bêtes avant leur mise à mort est un minimum, c'est même un devoir envers des êtres sensibles, voués au sacrifice.

Je compte sur votre prompt intervention et vous assure, Monsieur le Président, de mes sentiments confiants.

Brigitte Bardot
Présidente

FONDATION BRIGITTE BARDOT

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

ffb@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr